

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 12-20600 / 110650
La Poste Suisse PostLogistics, 2510 Biel/Bienne Pbasis
Distribution des express / levée des boîtes aux lettres
besoins spéciaux de consommation
3 H
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement)
- 12-20620 / 110713
MICHELIN SUISSE S.A., 1762 Givisiez
logistique, dépôt de pneumatiques
besoin urgent
31 H
01.07.2012–30.06.2015 (Renouvellement)
- 12-20621 / 109359
Galliker Transports SA, 1123 Aclens
centre logisitique Aclens: département du congelé, secteurs Magasiniers,
Disponents, Chauffeurs.
besoins spéciaux de consommation
10 H
01.10.2010–30.09.2013 (Modification)
- 12-20637 / 100563
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe
conditionnement du café, mécanicien conditionnement, boissons instantanées BI,
logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
28 H, 8 F
01.05.2012–30.04.2015 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-20616 / 101744
Benteler Automotive, branch of Kindlimann SA, 2882 St-Ursanne
production frappes 1, 2, 3, contrôle qualité, usinage, mécanique, maintenance,
métrologie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
150 H, 1 F
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement/modification)

- 12-20640 / 111642
Bedag Informatique SA, 1004 Lausanne
centre de compétence Lausanne (IT Service). Travaux IT / TED sur les applications et réseaux en dehors de la présence des utilisateurs.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H, 1 F
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 12-20624 / 111803
Steria Suisse SA, 1006 Lausanne
IT (informatique et réseau); intervention lors de dérangements sur les équipements IT installés chez leurs clients en Suisse Romande
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
01.05.2012–30.04.2015 (Renouvellement)
- 12-20625 / 111802
Steria Suisse SA, 1219 Le Lignon
IT (informatique et réseau); intervention lors de dérangements sur les équipements IT installés chez leurs clients en Suisse Romande
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
01.05.2012–30.04.2015 (Renouvellement)
- 12-20639 / 111642
Bedag Informatique SA, 1004 Lausanne
centre de compétence Lausanne (IT Service); PID/PAE. Interventions lors de problèmes techniques sur les applications et réseaux IT.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
01.04.2012–31.03.2015 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 12-20584 / 101045
Cornu et Cie SA, 2301 La Chaux-de-Fonds
Département usinage: réglage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
01.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)

- 12-20642 / 110720
Etrali (Suisse) SA, 1227 Les Acacias
Télécommunication: installation de central téléphonique (ACU-PBX) dans
les centres de négoce de valeur (bourse)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.07.2012–30.06.2015 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-20615 / 112724
CeRFI SA, 1227 Carouge GE
travaux informatiques qui ne peuvent se faire lorsque le poste de travail est
occupé: migrations IT, déploiement / déplacement de poste de travail, mise à jour
IT.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H, 1 F
01.03.2012–28.02.2015 (Nouveau permis)
- 12-20619 / 111610
ProP, service de voirie SA, 1242 Satigny
service de voirie sur les sites publics (ex. parcs, préaux, places publiques)
besoins spéciaux de consommation
6 H
16.04.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 12-20618 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
usinage mécanique (centres CNC)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
116 H, 4 F
01.05.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

13 mars 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail